



RECOMMANDATIONS

DE LA 11EME RENCONTRE (VIRTUELLE) DES POINTS DE CONTACT POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ADMINISTRATIONS DES DOUANES DE LA REGION DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE

Tenue du 02 au 04 décembre 2020

Du 02 au 04 décembre 2020, s'est tenue en virtuelle la 11ème Rencontre des Points de Contact pour le Renforcement des Capacités des Administrations des Douanes de la Région de l'Afrique Occidentale et Centrale, sous le thème : Défis de la réforme et de la modernisation douanière dans le contexte de la crise sanitaire COVID-19.

Cette rencontre qui s'inscrit dans la poursuite de la mise en œuvre de la politique de régionalisation en matière de renforcement des capacités et de modernisation douanière initiée par l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD), a enregistré la participation de 14 Administrations de douanes représentant leurs pays respectifs, de la Vice-présidence, du Secrétariat de l'OMD, du BRRC-AOC, des Centres régionaux de formation, des BRLR AC et AO, du GTR Informatique, de la Commission de l'Union africaine et de la Commission de la CEDEAO.

Au terme des travaux, les participants ont formulé les recommandations et arrêté les diligences suivantes :

I. Au titre des recommandations

A la Vice-Présidence et au Secrétariat de l'OMD

 Maintenir l'inscription à l'ordre du jour de la prochaine rencontre des directeurs généraux, une séance de sensibilisation sur le leadership et son impact dans le succès de la réforme.

Au Secrétariat de l'OMD

- Intensifier les initiatives pour rechercher les soutiens en matière de GRH, gestion stratégique et relation avec les parties prenantes pour toute la Région AOC;
- **3.** Aider la région à organiser un atelier régional sur les indicateurs clés de la performance ;
- **4.** Renforcer le déploiement du programme de sécurité de l'OMD dans la Région AOC,

Au BRRC-AOC

- **5.** Elaborer à l'attention des Administrations membres et des structures régionales des instruments d'évaluation de la pertinence et de l'impact des activités de renforcement des capacités menées dans la Région AOC ;
- **6.** Finaliser les termes de référence révisés des Points de contact en vue de leur adoption à la prochaine réunion du Comité des Experts ;
- 7. Mettre en place un Groupe de Travail Régional (GTR) constitué du BRRC, du GTR Informatique et des 4 Administrations des douanes (Cameroun, de la Cote d'Ivoire et de la Gambie), chargé d'élaborer des indicateurs stratégiques notamment pour la confection des tableaux de bord ;

- 8. Organiser un atelier régional sur l'analyse des données ;
- **9.** Développer un programme de renforcement des capacités des administrations de douanes en matière gestion des projets ;
- 10. Réaliser une enquête sur la situation actuelle des contrats avec des sociétés d'inspection au sein de la région et solliciter les administrations ayant rompu leurs contrats avec celles-ci aux fins de partager leurs expériences avec les pays dont le contrat court.

Aux CRF

- **11.**D'élaborer leurs stratégiques de formation et les partager avec la Région AOC;
- **12.** Effectuer un benchmarking auprès des autres régions au sujet de la stratégie de redynamisation des centres régionaux de formation AOC.
- Aux Administrations des douanes membres de la Région AOC
- **13.** Adresser dans les délais impartis les requêtes en matière de renforcement des capacités au Secrétariat de l'OMD à travers le BRRC ;
- **14.** Poursuivre le partage d'expériences et de bonnes pratiques au sein de la région notamment dans le cadre du Programme Régional de Coaching ;
- **15.** Renforcer leurs capacités en matière de gestion des projets ;
- **16.** Elaborer une stratégie nationale de mise en œuvre de la ZLECAf ;
- **17.** Développer et mettre en place une stratégie d'analyse des données conformément au Manuel de l'OMD sur l'analyse des données ;
- **18.** S'approprier le CEN en vue de maximiser le renseignement dans la lutte contre la fraude et la criminalité transfrontalière ;
- **19.** S'approprier les directives de l'UA et de l'OMD en matière de gestion de la crise du COVID-19 ;
- **20.** S'approprier le travail en virtuel et solliciter le BRRC en vue de l'utilisation de la plateforme virtuelle dans le cadre des rencontres bilatérales et des activités de renforcement des capacités.

Aux Points de Contact

- **21.** Informer dans les meilleurs délais le BRRC-AOC des Accords de collaboration conclus par leurs Administrations en mentionnant les pays partenaires et les domaines de collaboration ;
- **22.** Elaborer et transmettre au Secrétariat de l'OMD et au BRRC-AOC un rapport de synthèse des activités de renforcement des capacités au plus tard fin novembre de chaque année, en vue de l'élaboration du rapport annuel d'activités de l'OMD.

II. Diligences

- Au BRRC
- 1. Mettre en place un outil d'évaluation des Points de contact.
- Au CRF
- 2. Diligenter une réflexion concertée sur la stratégie de redynamisation des CRF en prenant appui sur le vivier d'experts de la région.

Fait en virtuelle ce 04 décembre 2020 Les Participants